

FORMULAIRE DEN 001 DECLARATION DE SINISTRE SANS CONTREPARTIES

Envoyer les documents au plus tard deux (2) jours après l'évènement par courrier électronique à l'adresse suivante : clientdamage.be@leasys.com.

Pour les sinistres ayant fait l'objet d'un procès-verbal des autorités, envoyer la documentation originale à:
Leasys, Av. du Bourget 20, 1130 Bruxelles


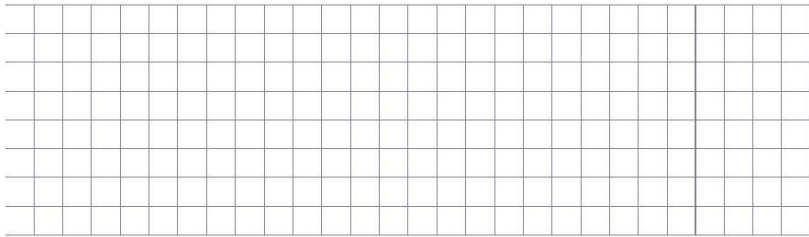
Dans quelle occasion faut-il remplir le formulaire DEN 001?

- Vol – envoyer aussi le procès-verbal des autorités
- Tentative de vol – envoyer aussi le procès-verbal des autorités
- Vandalisme – envoyer aussi le procès-verbal des autorités
- Dégâts de stationnement
- Dégâts de la nature
- Vitres
- Impact contre un obstacle fixe (par exemple: un mur, un arbre, un pilier, ...)

DATE DE L'ÉVÈNEMENT / / HEURE				LIEU
VÉHICULE				
PLAQUE	MARQUE ET TYPE		KILOMÉTRAGE	
LOCATAIRE (Société Cliente)				
CONDUCTEUR (Nom, Prénom)				
ADRESSE			TÉLÉPHONE	
EN CAS DE VOL TOTAL/ PARTIEL, ACTES DE VANDALISME, JOINDRE L'ORIGINAL DU PROCES-VERBAL				

DESCRIPTION DE L'ÉVÈNEMENT ET NOTES ÉVENTUELLES:

Graphique du sinistre (indiquer la position du véhicule)

Indiquer les dégâts visibles sur le véhicule Leasys	Graphique de l'accident au moment du choc
	

LA RÉPARATION SERA EFFECTUÉE PAR UNE CARROSSERIE CONVENTIONNÉE LEASYS

Je soussigné/e confirme les données indiquées ci-dessus, qui sont nécessaires à la gestion du sinistre en objet, conformément à la procédure « Remboursement direct », qui m'a été présentée lors de la souscription à la Convention Cadre pour la location à long terme.
Je déclare en outre autoriser Leasys à traiter mes données personnelles, comme indiqué dans l'article 38 de la Convention Cadre pour la location à long terme, pour gérer le sinistre.

DATE DE LA DÉCLARATION

SIGNATURE